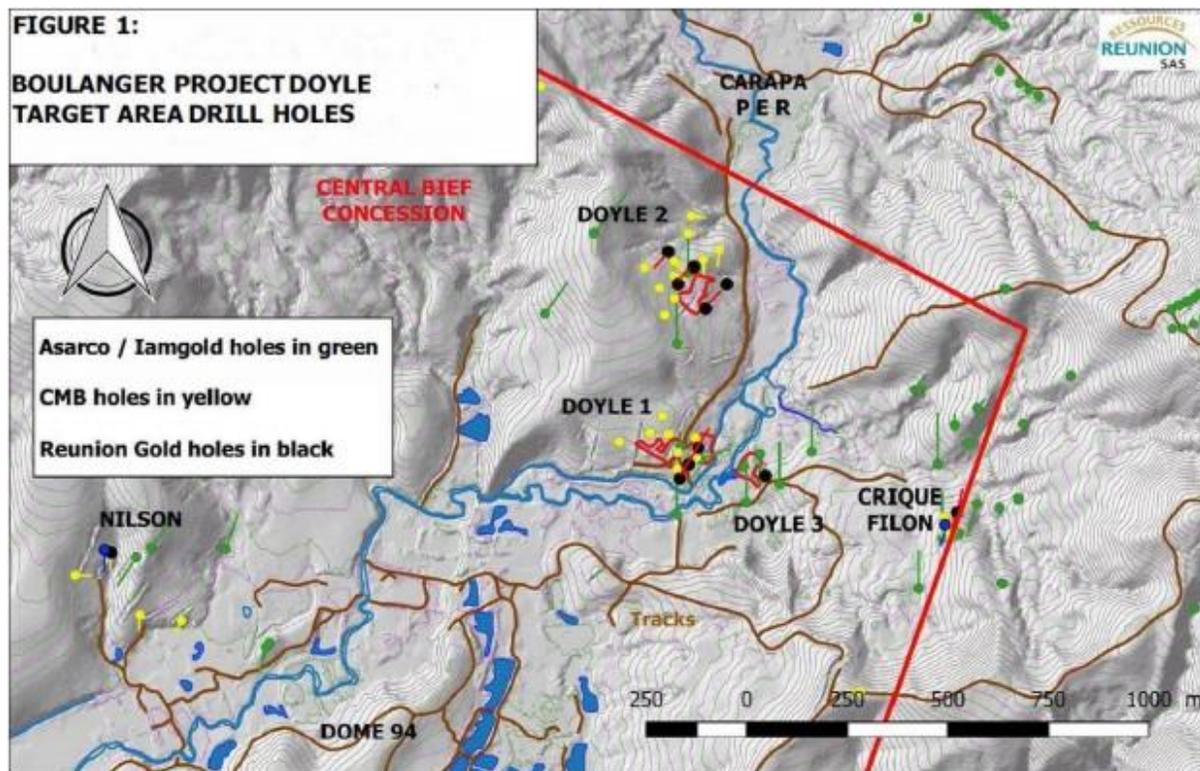


Reunion Gold Corporation présente une mise à jour sur l'exploration au projet Boulanger en Guyane française

Longueuil (Canada), le 2 mai 2018. Reunion Gold Corporation (TSX-V:RGD) (« Reunion » ou la « société ») est heureuse de présenter une mise à jour sur sa campagne d'exploration visant le projet Boulanger, dans la portion centre-nord de la Guyane française.

Suite à la compilation de données historiques et à une nouvelle saisie des carottes historiques, une campagne de forage initiale a été lancée en mars dans le secteur de la zone d'intérêt Doyle. La société a réalisé un total de douze sondages d'une longueur cumulative totale de 1 025 m. Des échantillons sont envoyés à un laboratoire pour analyse. La figure 1 montre l'emplacement des sondages dans le secteur de la zone d'intérêt Doyle. Cinq trous ont été forés dans la zone Doyle 2, trois dans la zone Doyle 1, un dans la zone Doyle 3, deux dans la zone Crique Filon et un autre aux cibles de la zone Nilson.



Le premier objectif de la campagne de forage était de confirmer la minéralisation historique dans la zone d'intérêt Doyle, dans le coin nord-est de la concession Central Bief. Ce secteur a été exploré par ASARCO dans les années 1990, qui y réalisait plus de 4 000 m de forage, et par la Compagnie Minière de Boulanger (« CMB »), titulaire actuel du projet, qui a réalisé 1 175 m de forage en 2016. CMB a aussi exploité la minéralisation aurifère primaire et des placers alluvionnaires dans le secteur Doyle.

L'or dans le secteur Doyle est associé à des veines de quartz, de la pyrite et, localement, une intense altération à tourmaline. Les travaux de forage ont confirmé la présence de veines de quartz-tourmaline-pyrite dans certains des trous, de l'or visible ayant été noté dans deux trous. Une première série de résultats sera disponible d'ici la mi-mai, alors que tous les résultats de forage sont attendus d'ici la fin de mai 2018.

Le deuxième objectif de la campagne de forage était l'obtention d'information structurale par le forage de carottes orientées dans de roche fraîche, objectif qui a été atteint grâce à la prise d'environ 1 300 mesures de la schistosité, en plus du prélèvement et de l'analyse de veines et veinules. Ces données fournissent d'importants renseignements sur les contrôles structuraux des réseaux de veines minéralisées.

La prochaine phase des travaux au projet Boulanger consiste à refaire la description et l'échantillonnage des carottes de la zone d'intérêt Sainte-Marie dans le secteur visé par le permis Carapa, qui a fait l'objet de forages par Iamgold dans les années 2000. Au total, Iamgold et des titulaires précédents ont foré plus de 5 500 m dans le secteur du permis Carapa et cerné des veines de quartz-tourmaline-pyrite aurifères semblables à celles observées dans la zone Doyle.

Un levé magnétique et radiométrique hélicoptère sur des lignes espacées de 100 m est prévu pour la deuxième moitié de juin. Un levé géophysique de polarisation provoquée sera également effectué au-dessus de la zone Doyle et, s'il s'avère fructueux, le levé prévu de 42 km de lignes sera élargi à 100 km de lignes pour couvrir les secteurs des zones d'intérêt Doyle, Sainte-Marie (Carapa) et Devez.

La société prévoit réaliser une autre campagne de forage en 2018 pour faire un suivi sur la minéralisation ayant fait l'objet de forages historiques dans la zone d'intérêt Carapa et valider de nouvelles cibles à la lumière de l'interprétation géologique, géochimique et géophysique à jour.

Le projet Boulanger

Le projet Boulanger consiste en 78,2 km² de concessions minières, dont les concessions Central Bief, Devez Nord et Sud et Boulanger et une zone de 24 km² visée par le permis d'exploration Carapa (appelé anciennement Sainte-Marie), situées à environ 40 km au sud de la capitale Cayenne. Le secteur du projet est facilement accessible par des routes pavées ou de latérite.

Reunion a l'option d'acquérir 100 % du projet Boulanger de CMB en dépensant 4 millions \$US en exploration sur trois ans, en plus de respecter d'autres conditions décrites dans le communiqué du 27 juillet 2017. En raison d'amendements récents au Code minier français, toutes les concessions viendront à terme au 31 décembre 2018. CMB a présenté des demandes de renouvellement des concessions pour une période de 15 ans.

Personne qualifiée

Carlos Bertoni, P. Geo., consultant pour la société et personne qualifiée aux termes du *Règlement 43-101*, a examiné et approuvé les données scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué.

Mise en garde

Le présent communiqué contient certains « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières pertinentes. Plus précisément, le présent communiqué comprend des énoncés prospectifs concernant l'option de la société d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Boulanger et la campagne de travaux planifiée. Il n'est nullement garanti que la société pourra effectuer les dépenses d'exploration de 4 millions \$US et respecter d'autres exigences lui permettant d'exercer l'option d'acquisition du projet Boulanger, que les résultats des activités d'exploration justifieront l'exercice de cette option ou que les concessions seront renouvelées pour la période mentionnée ou toute autre période. Les énoncés prospectifs sont associés à différents risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs incluant des risques associés à la réalisation d'activités d'exploration, à la volatilité du cours de l'or, à la disponibilité des fonds nécessaires pour respecter les conditions de l'entente concernant l'option d'acquisition d'une participation dans le projet, au processus de demande de renouvellement, aux approbations réglementaires ou aux retards dans l'obtention de permis. La présente mise en garde vise tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Aussi, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La société n'assume aucune

obligation de publier des mises à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit suite à de nouveaux renseignements ou événements futurs, ou pour d'autres raisons, sauf si des lois l'exigent.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'exactitude du présent communiqué.

Au sujet de Reunion Gold Corporation

Reunion Gold Corporation est une société d'exploration canadienne dont les activités sont axées sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de projets aurifères dans le bouclier des Guyanes, en Amérique du Sud. La société a conclu des ententes visant l'acquisition de participations dans les projets aurifères de Boulanger, Dorlin et Haute Mana en Guyane française, et les projets aurifères de Waiamu, Aremu et Arawini au Guyana. Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RGD ».

Plus d'information sur la société est disponible sur le site de SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la société (www.reuniongold.com). Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

REUNION GOLD CORPORATION

Réjean Gourde, président et chef de la direction

David Charles, analyste financier agréé, relations avec les investisseurs

Téléphone : +1 450 677 2585

Courriel : info@reuniongold.com